Participez !

Tout abonné participe au mouvement éthique et professionnel qu'incarne Prescrire, et le soutient efficacement : via son abonnement. Mais il y a bien d'autres moyens d'y contribuer, selon sa personnalité et ses possibilités. Quelle que soit l'ampleur de votre participation, elle sera utile.

Si l'équipe Prescrire parvient à produire une information fiable et pertinente sur les stratégies et les moyens thérapeutiques, au profit des soins de qualité, c'est grâce aux abonnés.
• **Les abonnés sont les seuls financeurs de Prescrire**, qui vit sans recette publicitaire, sans actionnaire ni mécène et sans subvention.
• **Les abonnés contribuent** à la rédaction de ***Prescrire***, notamment via les suggestions de thèmes et les questions pratiques adressées à la Rédaction, via aussi leur participation à des groupes de relecture. Sans oublier les réflexions et témoignages publiés dans le Forum.
• **Les abonnés** qui adhèrent à l'Association Mieux Prescrire (AMP), qui édite la revue et toutes les productions Prescrire, **participent même à sa gouvernance**.

Le nombre fait la force.

Dans une période de renouvellement générationnel des professions de santé, et de développement de nouveaux usages en termes d'information professionnelle, il est important que *Prescrire* accueille de nombreux nouveaux abonnés. C'est donc tout naturellement que l'équipe Prescrire vous propose de prendre part à ses efforts de promotion.

Votre rôle ? Il peut être déterminant.

À l'heure où se déroule le procès du Mediator°, et au moment où de nombreux étudiants en santé s'apprêtent à rejoindre de nouveaux lieux de stage, la période est favorable à la sensibilisation aux enjeux d'une information médico-pharmaceutique de qualité, protégée des techniques d'influence des firmes. Vous pouvez vous aussi faire connaître les caractéristiques très originales de *Prescrire*, dans un environnement où dépendre des entreprises commercialisant des produits de santé pour son propre financement ou sa propre information reste trop souvent la norme. Qui pourrait le faire mieux que vous ?

Pour mieux faire connaître *Prescrire,* plusieurs moyens à votre disposition.

Parmi eux : le droit de diffusion, régulé, accordé aux abonnés individuels (lire ou relire "Diffuser des textes Prescrire ? Petit guide pratique" accessible via l'Application Prescrire) ; la rubrique "Qui est Prescrire" du site prescrire.org, et aussi tous les contenus du site en libre accès (dont le "Petit manuel de pharmacovigilance et pharmacologie clinique") ; le site campus.prescrire.org ; etc.

Prendre part, quoi de plus satisfaisant ?

©Prescrire

Contacts

Prescrire
83 bd Voltaire - 75558 Paris Cedex 11 - France
Site : **www.prescrire.org**
Courriel : **contact@prescrire.org**
Tél : (33) (0)1 49 23 72 80
Fax : (33) (0)1 47 00 33 20
Accueil téléphonique
de 9h30 à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi)

La Rédaction
Tél : (33) (0)1 49 23 72 80
Fax : (33) (0)1 48 06 52 37

Relations Abonnés
Abonnements :
Courriel abonnés France :
relationsabonnes@prescrire.org
Courriel abonnés autres pays :
international@prescrire.org
Tél : (33) (0)1 49 23 72 86
Fax : (33) (0)1 49 23 76 48
Formations :
Courriel : **formations@prescrire.org**
Tél : (33) (0)1 49 23 72 90
Fax : (33) (0)1 49 23 76 48